



**PRÉAVIS DE VENTE DES IMMEUBLES
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

Vaudreuil-Dorion, le 7 avril 2026

PRÉAVIS DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Vaudreuil-Dorion, le 7 avril 2026

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Marie-Hélène RIVEST, greffière-trésorière de la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES, située au 280, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y5, que les immeubles ci-après mentionnés seront vendus par enchère publique, dans la salle des séances dudit conseil, au 280, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y5, **le JEUDI, QUATRIÈME (4^e) JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX (2026), à COMPTER DE DIX HEURES (10 heures)**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ou impositions et les intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un (1) an. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

L'immeuble sera adjugé au plus haut enchérisseur et le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement en monnaie légale, chèque certifié ou traite bancaire.

Les personnes intéressées peuvent consulter les documents détaillés et prendre de plus amples informations au bureau de l'hôtel de ville des municipalités concernées en rapport aux immeubles sujets aux présentes.

Les adjudicataires (acquéreurs) devront fournir immédiatement les informations suivantes afin que la greffière-trésorière puisse attester de leur identité :

- 1.- pour une personne physique : le nom, la date et le lieu de naissance et l'adresse de sa résidence et postale, s'il y a lieu, mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique;
- 2.- pour une personne morale : le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et la loi en vertu de laquelle elle a été constituée, l'adresse de son siège social et, s'il y a lieu, le nom et l'adresse de l'établissement directement intéressé. De plus, pour le représentant d'une personne morale : le nom, la qualité du représentant et une copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre);
De plus, ils devront, fournir une pièce d'identité requise en vertu de l'article 2990 du Code civil du Québec.

Pour éviter la vente de votre immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Si vous faites le choix de procéder par paiement électronique, il **vous appartient**, d'une part, de vous informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts et frais **et, d'autre part**, d'en informer la Municipalité et la commission scolaire (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

**CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE VAUDREUIL
CADASTRE DU QUÉBEC**

MUNICIPALITÉ DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

Propriétaire (s)	Lot (s)	Taxes municipales	Taxes Scolaires CSSTL *	Taxes Scolaires CGTSIM**
SANTA MARIA Carlo ADORANTI Silvana	2 659 941	17 648,96 \$		

* Centre de services scolaire des Trois-Lacs

** Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal

Donné à Vaudreuil-Dorion, ce 7^e jour d'avril deux mille vingt-six (2026).

Signé :

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'M. Rivest', is written over a horizontal line.

Marie-Hélène Rivest
Greffière-trésorière
MRC de Vaudreuil-Soulanges
280, boulevard Harwood
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y5



AVIS PUBLIC

PRÉAVIS DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Danielle Coupal, directrice générale et greffière-trésorière atteste, par la présente, que j'ai publié le Préavis de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes ci-dessus en affichant deux (2) copies de celui-ci aux endroits désignés par le conseil municipal ainsi que sur le site internet et les réseaux sociaux de la Municipalité, ce 8 avril 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8 avril 2026.

(s) Danielle Coupal

Danielle Coupal

Directrice générale et
greffière-trésorière